



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-61036>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-61036**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Cergy

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre pour la fourniture, la livraison et l'installation de mobilier pour la ville de Cergy (7 lots)

Description : Accord-cadre pour la fourniture, la livraison et l'installation de mobilier pour la ville de Cergy (7 lots)

Identifiant de la procédure : a6c36382-8579-445e-8653-39516a3ec1a9

Identifiant interne : 06-24

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39140000 Mobilier de maison

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39151000 Mobilier divers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39155000 Mobilier de bibliothèque

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39156000 Mobilier d'accueil et de réception

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39130000 Mobilier de bureau

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les motifs d'exclusion sont disponibles dans le DCE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Mobilier médiathèque

Description : Mobilier médiathèque

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39155000 Mobilier de bibliothèque

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent marché/accord-cadre est conclu à compter du 01 Octobre 2024 ou à compter de sa notification si la date est postérieure, pour une période initiale d'un an. Il sera ensuite reconductible tacitement 3 fois, par période d'un an, soit une durée de 4 ans au total conformément à l'article L. 2125-1 du CCP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière de l'entreprise

Description : Capacité économique et financière de l'entreprise présentée à travers son chiffre d'affaires des trois dernières années.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Situation juridique

Description : Situation juridique - déclaration - régularité au regard des déclarations fiscales et sociales.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Références professionnelles et capacités techniques

Description : Références professionnelles et capacités techniques en rapport avec la prestation demandée.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/06/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme juridique n'est imposée

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Systeme d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cergy

Organisation qui traite les offres : Ville de Cergy

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Mobilier enfance et petite enfance pour l'éveil, le sommeil et la motricité

Description : Mobilier enfance et petite enfance pour l'éveil, le sommeil et la motricité

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39160000 Mobilier scolaire

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent marché/accord-cadre est conclu à compter du 01 Octobre 2024 ou à compter de sa notification si la date est postérieure, pour une période initiale d'un an. Il sera ensuite reconductible tacitement 3 fois, par période d'un an, soit une durée de 4 ans au total conformément à l'article L. 2125-1 du CCP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Références professionnelles et capacités techniques

Description : Références professionnelles et capacités techniques en rapport avec la prestation demandée.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière de l'entreprise

Description : Capacité économique et financière de l'entreprise présentée à travers son chiffre d'affaires des trois dernières années

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Situation juridique

Description : Situation juridique - déclaration - régularité au regard des déclarations fiscales et sociales.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/06/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme juridique n'est imposée

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du

Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cergy

Organisation qui traite les offres : Ville de Cergy

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Mobilier pour personne à mobilité réduite en situation de handicap (adulte et enfant).

Description : Mobilier pour personne à mobilité réduite en situation de handicap (adulte et enfant)

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent marché/accord-cadre est conclu à compter du 01 Octobre 2024 ou à compter de sa notification si la date est postérieure, pour une période initiale d'un an. Il sera ensuite reconductible tacitement 3 fois, par période d'un an, soit une durée de 4 ans au total conformément à l'article L. 2125-1 du CCP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Capacité économique et financière de l'entreprise présentée à travers son chiffre d'affaires des trois dernières années

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Références professionnelles et capacités techniques

Description : Références professionnelles et capacités techniques en rapport avec la prestation demandée.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Situation juridique

Description : Situation juridique - déclaration - régularité au regard des déclarations fiscales et sociales.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/06/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme juridique n'est imposée

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy

Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cergy

Organisation qui traite les offres : Ville de Cergy

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Mobilier de bureau

Description : Mobilier de bureau.

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cergy

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu à compter du 01 Octobre 2024 ou à compter de sa notification si la date est postérieure, pour une période initiale d'un an. Il sera ensuite reconductible tacitement 3 fois, par période d'un an, soit une durée de 4 ans au total conformément à l'article L. 2125-1 du CCP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Situation juridique

Description : Situation juridique - déclaration - régularité au regard des déclarations fiscales et sociales.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Références professionnelles et capacités techniques

Description : Références professionnelles et capacités techniques en rapport avec la prestation demandée.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Capacité économique et financière de l'entreprise présentée à travers son chiffre d'affaires des trois dernières années

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations pondération

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale pondération

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales pondération

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique pondération

Pondération (points, valeur exacte) : 35

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/06/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme juridique n'est imposée.

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision

administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Mobilier scolaire et de restauration

Description : Mobilier scolaire et de restauration

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39150000 Mobilier et équipements divers

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent marché/accord-cadre est conclu à compter du 01 Octobre 2024 ou à compter de sa notification si la date est postérieure, pour une période initiale d'un an. Il sera ensuite reconductible tacitement 3 fois, par période d'un an, soit une durée de 4 ans au total conformément à l'article L. 2125-1 du CCP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Références professionnelles et capacités techniques

Description : Références professionnelles et capacités techniques en rapport avec la prestation demandée.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Situation juridique

Description : Situation juridique - déclaration - régularité au regard des déclarations fiscales et sociales.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière de l'entreprise

Description : Capacité économique et financière de l'entreprise présentée à travers son chiffre d'affaires des trois dernières années

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/06/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme juridique n'est imposée

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cergy

Organisation qui traite les offres : Ville de Cergy

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Mobilier domestique d'habitat et décoration d'intérieur

Description : Mobilier domestique d'habitat et décoration d'intérieur

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent marché/accord-cadre est conclu à compter du 01 Octobre 2024 ou à compter de sa notification si la date est postérieure, pour une période initiale d'un an. Il sera ensuite reconductible tacitement 3 fois, par période d'un an, soit une durée de 4 ans au total conformément à l'article L. 2125-1 du CCP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Situation juridique

Description : Situation juridique - déclaration - régularité au regard des déclarations fiscales et sociales.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière de l'entreprise

Description : Capacité économique et financière de l'entreprise présentée à travers son chiffre d'affaires des trois dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Références professionnelles et capacités techniques

Description : Références professionnelles et capacités techniques en rapport avec la prestation demandée.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/06/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme juridique n'est imposée

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cergy

Organisation qui traite les offres : Ville de Cergy

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Mobilier de bureau recyclé reconditionné, recyclé, issu du réemploi.

Description : Mobilier de bureau recyclé reconditionné, recyclé, issu du réemploi

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39130000 Mobilier de bureau

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent marché/accord-cadre est conclu à compter du 01 Octobre 2024 ou à compter de sa notification si la date est postérieure, pour une période initiale d'un an. Il sera ensuite reconductible tacitement 3 fois, par période d'un an, soit une durée de 4 ans au total conformément à l'article L. 2125-1 du CCP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Références professionnelles et capacités techniques

Description : Références professionnelles et capacités techniques en rapport avec la prestation demandée.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Capacité économique et financière de l'entreprise présentée à travers son chiffre d'affaires des trois dernières années

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Situation juridique

Description : Situation juridique - déclaration - régularité au regard des déclarations fiscales et sociales.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n,](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=873785&orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/06/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme juridique n'est imposée

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cergy

Organisation qui traite les offres : Ville de Cergy

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2 boulevard de l'Hautil

Ville : Cergy pontoise

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cergy

Numéro d'enregistrement : 21950127700897

Adresse postale : 3 Place Olympe de Gouges BP 48000

Ville : Cergy-pontoise cedex

Code postal : 95801

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@cergy.fr

Téléphone : +33 134334611

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3df2d55c-c417-40b6-bb08-a88eb7b8daec - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/05/2024 à 14:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2024